



La retraite sportive

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 10 mars 2020

Présents : BOSSARD Lucette, CHAGNEAU Albert, EPAUD Annick, FERRET Patrick, FOURNIER Françoise, FOURNIER Joël, GAZEAU Agnès, GRATON Jeannine, GRIMAUD Madeleine, GUILBAUD Nicole, IMBERT Benoît, MOULIN Jacques, PRAIN Marie-Ange

Absente excusée : BUSSON Marie-Jo

Après accueil des participants, Jeannine GRATON ouvre la séance à 16 h15.

I – BILAN DES BALS ET LOCATIONS DE SALLES

Du fait de l'incendie de la Mairie, et afin de maintenir certaines activités notamment le concours de belote et les bals, le club a eu recours à la location du Foyer Laïque entraînant les coûts suivants :

- concours de belote du 13 décembre 2019 150 €
- bal du 9 janvier 2020 150 €
- bal du 6 février 2020 100 €

Contact sera pris avec la Mairie pour savoir si son assurance pourra prendre ces sommes en charge.

II – CONCOURS DE BELOTE DU 10 AVRIL

Il aura lieu dans la grande salle de la Maison du Temps Libre, la salle habituelle des activités du club sera réservée pour la collation.

Une fiche d'inscription sera affichée sur la tableau d'information.

L'installation des tables, tapis et verres se fera le matin à 10 heures

Arrivée à 13 h 30. Prix de l'entrée 6,5 €. Lots : Sautés de porc (Voir avec Carrefour contact)

Le concours devra être terminé à 18 h 30, car le tarot utilise la salle le soir.

III– CONCOURS MIXTE DE BOULES

Il aura lieu le **jeudi 28 mai 2020** à partir de 8 heures. Jacques MOULIN verra avec la Mairie si le grand modulaire est disponible ce qui évitera le pose d'un barnum.

Le coût 8 € sera à verser lors de l'inscription auprès des responsables et ce jusqu'au 19 mai inclus.

Aucune inscription ne sera prise le matin du concours

IV – SORTIE RETRAITE SPORTIVE

Celle-ci aura lieu à COGNAC et est organisée avec l'Agence de Voyages « Alyce ».

Départ 7 heures – marche de 2 heures le long de la Charente (8kms) – A voir, activités pour les non-marcheurs – Restaurant – L'après-midi Balade de 1 h 30 en petit train dans le Vieux Cognac – puis entre COGNAC et SAINTES visite d'une cave avec dégustation de cognac et pineau. Retour à 20 heures.

Sortie limitée à 50 personnes et ouverte à tous.

Prix 62 €

Inscriptions avec remise d'un chèque de 30 € jusqu'au samedi 11 avril auprès des différents responsables.

V – AFFAIRES DIVERSES

Jeannine GRATON

- informe qu'elle a signé une charte avec la Mairie pour une bonne utilisation des salles (fermer les rideaux, baisser les radiateurs...)

- précise que la fête de la mi-carême de l'EHPAD et les activités associées auxquelles participait le club ont été annulées

- demande au Conseil d'administration ce qu'il pense faire des réchauds et couverts appartenant au club mais qui ne servent plus. A l'unanimité, il a été décidé de les donner à l'Association EMMAÛS des ESSARTS.

Jacques MOULIN indique qu'une sortie vélo marche à NOIRMOUTIER est prévue le jeudi 14 mai, au programme dégustation d'huîtres et pique-nique, prix 8 €, paiement à l'inscription, nécessité d'y aller par ses propres moyens.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17heures 45.

INFO DE DERNIERE MINUTE :

En raison de la progression de l'épidémie liée au coronavirus et des mesures prises par nos gouvernants, le concours de belote du 10 avril est annulé.

Prochaine réunion du Conseil : mardi 9 juin 2020 à 14 h 30

Grande salle de la Maison du Temps Libre

La secrétaire

Lucette BOSSARD

La Présidente

Jeannine GRATON